

Référence pour citer ce chapitre : BIARD Benjamin, SCHIFFINO Nathalie (2023) « Populismes et politiques publiques en période de covid-19. Une enquête sur les questions écrites au parlement », in BLANC-NÖEL Nathalie, DAUPHIN Thibaut, *Vers un nouvel âge des extrêmes ? Populismes et transformations sociales*, Paris : L'Harmattan, pp. 141-170.

Populismes et politiques publiques en période de covid-19.

Une enquête sur les questions écrites au parlement

Benjamin Biard, Nathalie Schiffino

Résumé¹

La littérature scientifique a démontré que les crises stimulent les formations populistes. Plus encore, les partis populistes ont tendance à créer un « sens de la crise ». Au début de l'année 2020, la pandémie de covid-19 confronte les États à une crise inédite. Dans le même temps, les formations populistes tant d'extrême droite que d'extrême gauche bénéficient d'une représentation significative dans plusieurs pays en Europe. Confrontée à la crise sanitaire et aux défis posés par des partis extrémistes représentés au parlement fédéral, la Belgique constitue un laboratoire pertinent de la manière avec laquelle les formations populistes d'extrême droite et d'extrême gauche agissent durant cette période de crise en termes de politiques publiques. Reposant sur une comparaison du Vlaams Belang (VB) et du Parti du travail de Belgique (PTB), ce chapitre analyse les questions parlementaires écrites posées par les députés fédéraux de chacune de ces formations durant la période comprise entre le 1^{er} mars 2020 et le 31 mars 2021. Répondant à la question de savoir ce que disent les deux partis populistes des politiques publiques par rapport auxquelles ils exercent une fonction de contrôle gouvernemental en temps de crise, notre chapitre met en lumière la dimension duale des questions écrites au parlement. D'une part, l'analyse des questions écrites fait apparaître que les deux partis extrémistes pratiquent un jeu parlementaire classique qui pourrait contribuer à les normaliser ou à les dédramatiser. Un résultat complémentaire de ce premier volet de l'analyse est que la stratégie de l'extrême droite et de l'extrême gauche en tant que partis d'opposition pour contrôler l'exécutif épouse des formes semblables, alors qu'elles sont à l'opposé du continuum politique. D'autre part, ce chapitre montre que l'extrême droite et l'extrême gauche politisent la crise même en-dehors de leurs thèmes de prédilection. Et ce deuxième volet de l'analyse atteste que l'extrême droite et l'extrême gauche remettent en cause la légitimité des décideurs publics de manière explicite dans les questions écrites, même si le cadre parlementaire induit un caractère plus feutré de la remise en cause que les discours adressés au grand public.

Introduction : que disent les partis extrémistes des politiques publiques ?

¹ Dans le chapitre, les mots sont entendus dans leur sens épique.

La pandémie de la covid-19 a placé les démocraties contemporaines, confrontées depuis plusieurs années à un regain du populisme d'extrême droite et d'extrême gauche, dans une situation inédite. En effet, des partis politiques qualifiés tantôt de populistes, tantôt de radicaux, ou encore d'extrémistes, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont accédé aux arènes législatives voire exécutives à la faveur de différentes élections locales, régionales ou nationales en Europe. Pendant la crise sanitaire liée à la covid-19, la question se pose de savoir comment ces formations politiques réagissent, alors même qu'elles exercent des mandats parlementaires qui leur permettent de contrôler l'action gouvernementale. Particulièrement lorsqu'elles siègent dans l'opposition, elles utilisent les outils classiques de la démocratie représentative, dont les questions écrites, pour suivre voire évaluer les politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement. Depuis 2020, ce dernier a dû agir dans un contexte de crise sanitaire particulièrement anxiogène. Ce pourrait être un moment propice à l'exacerbation des comportements politiques. Pendant la pandémie de la covid-19, que disent les partis populistes d'extrême droite et d'extrême gauche des politiques publiques par rapport auxquelles ils exercent une fonction de contrôle gouvernemental ?

Pour investiguer une telle question, la Belgique est un laboratoire performant. En effet, dans le système de partis se positionnent à la fois l'extrême droite via le Vlaams Belang (VB) et l'extrême gauche via le Parti du Travail de Belgique (PTB). Les sondages d'opinion montrent que la popularité de ces formations partisanes est croissante. Après le succès électoral enregistré par le VB lors du scrutin de mai 2019, celui-ci occupe presque sans discontinuer la première place dans les intentions de vote à partir de septembre 2019. Les performances du PTB suivent une même trajectoire ; un sondage réalisé en décembre 2021 le place en deuxième position en Wallonie². Techniquement, le VB et le PTB pourraient faire partie de coalitions gouvernementales à l'issue de prochaines élections (2024) et prendre part, au-delà de leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale, à la fabrique des politiques publiques.

Dès lors, comment se positionnent le VB et le PTB en matière de politiques publiques ? Ils siègent au parlement fédéral, dans l'opposition, pendant la pandémie de la covid-19. À ce moment, quels secteurs de politiques publiques ont-ils investi, quelles visions du travail exécutif ont-ils véhiculées, quels acteurs ont-ils représentés ? Un pan de la littérature scientifique postule que les partis populistes entretiennent un rapport spécifique aux crises, dont celle liée à la covid-19. Cette dernière révèle-t-elle des connaissances sur la manière dont les formations populistes d'extrême droite et d'extrême gauche se positionnent en termes de politiques publiques ?

Les questions écrites déposées au parlement constituent un outil pertinent pour éprouver les tentatives de contrôle politique par les partis et leurs relations aux électeurs. À travers l'outil parlementaire classique que constituent les questions écrites, les deux partis antisystème intègrent le jeu politique institutionnel. Ce chapitre démontre que les formations populistes d'extrême droite et d'extrême gauche se comportent comme les autres quant à l'institutionnalisation de leur travail parlementaire. L'analyse des questions écrites permet de montrer ici qu'il y a des points communs entre les extrêmes dans leur manière de critiquer la majorité au pouvoir. Conformément à leur nature, ces partis défendent les intérêts de catégories spécifiques de citoyens et contestent la légitimité tant des décideurs exécutifs que des décisions publiques. En résumé, en décortiquant le travail d'opposition parlementaire à travers les

² Ces sondages sont organisés de manière récurrente par des organes de presse en association avec des universités. Les données qui sont prises en compte ici sont issues du « Grand baromètre » Ipsos-Le Soir-RTL-Het Laatste Nieuws-VTM réalisé entre le 1^{er} et le 8 décembre 2021.

questions écrites, notre chapitre laisse à voir que les interventions des partis antisystème correspondent à la nature même des questions écrites : collecte de données, blâme sur les défauts de prise en charge, etc., mais notre travail étonne aussi en montrant que les partis populistes extrémistes délaissent leurs thèmes de prédilection pour politiser plus largement leurs interventions en temps de crise sanitaire.

Dans un premier temps, ce chapitre rappelle le vocabulaire utilisé dans la littérature pour qualifier les partis politiques étudiés et, à partir de la production scientifique, il montre leur rapport à la crise. La deuxième section s'arrête sur les connaissances relatives aux questions parlementaires écrites en science politique. Ensuite, une section méthodologique expose les techniques de collecte et d'analyse qui ont été utilisées pour la partie empirique de notre recherche. La quatrième partie présente les résultats saillants de l'analyse thématique. Sur cette base, la discussion revient alors sur la manière dont les deux formations partisans exploitent leur rôle parlementaire pour, à la fois, de manière duale, jouer le jeu institutionnel classique des questions écrites qui contribuent à les dédramatiser et contester la légitimité de l'exécutif. La conclusion suggère ainsi qu'au-delà de phases critiques, l'analyse des questions parlementaires écrites permet d'investiguer l'évolution du populisme dans nos démocraties représentatives.

État de l'art : populismes d'extrême droite et d'extrême gauche

Les partis populistes font l'objet d'un nombre croissant de travaux scientifiques, particulièrement depuis le début des années 2000 et, plus encore, depuis 2010³. Néanmoins, le débat qui vise à déterminer si le populisme est un style de communication, une stratégie discursive ou encore une idéologie demeure ouvert⁴. Le présent chapitre propose de retenir la définition formulée par Pierre-André Taguieff qui considère que le populisme est « un style politique fondé sur l'appel au peuple ainsi que sur le culte et la défense du peuple, compatible en principe avec toutes les grandes idéologies politiques »⁵. Sur la base de cette définition, il est évident qu'il s'agit d'une notion mobilisée pour traiter de formations partisans parfois très distinctes. Ainsi, tant l'extrême droite que l'extrême gauche recourent à ce style politique.

Dans la suite de ce chapitre, l'expression « parti populiste » rassemble tant les partis d'extrême droite que les partis d'extrême gauche. Les appellations mêlant le radicalisme et l'extrémisme politique avec le populisme foisonnent dans la littérature. Ainsi, les expressions extrême droite populiste, populisme de droite radicale, droite radicale populiste ou encore national-populisme sont souvent mobilisées pour pointer le Rassemblement national (RN) français, le Partij voor de Vrijheid (PVV) néerlandais, la Lega italienne ou encore le VB belge. De la même manière, les expressions extrême gauche populiste, populisme de gauche radicale ou gauche radicale populiste servent souvent à désigner La France Insoumise (LFI), Synaspismós Rizospastikís Aristerás (SYRIZA) en Grèce, Podemos en Espagne ou encore le PTB belge.

Le populisme apparaît alors comme une catégorie d'analyse englobante. Pourtant, elle conserve sa pertinence. De nombreuses études visent en effet à comparer des partis reposant sur une base

³ Rooduijn, M. (2019). State of the field: how to study populism and adjacent topics? A plea for both more and less focus. *European Journal of Political Research*, 58(1), 362-372.

⁴ Aslanidis, P. (2016). Is populism an ideology? A refutation and a new perspective. *Political Studies*, 64(1), 88-104.

⁵ Taguieff, P.-A. (2007). *L'illusion populiste*. Paris : Flammarion, 31.

idéologique distincte mais partageant ce recours à un style populiste⁶, par exemple afin d'en cerner l'électorat⁷, afin de mieux comprendre le rôle et la position qu'exercent leurs leaders⁸ ou afin d'en décortiquer les discours⁹.

Cette nécessité d'étudier ensemble des partis populistes parfois très différents sur le plan idéologique tient au fait qu'ils apparaissent comme étant le « symptôme d'un malaise démocratique »¹⁰ et qu'ils sont souvent considérés, ensemble, comme constituant une menace à l'égard de la démocratie libérale¹¹. Albertazzi et Mueller ont ainsi démontré que ces partis ont tendance à ne pas reconnaître la légitimité de leurs opposants politiques, à remettre en cause les droits et libertés de certaines catégories de la population (celles considérées comme faisant partie d'une élite, par exemple) ou encore à menacer l'équilibre des pouvoirs¹².

Pourtant, il s'agit de partis qui parviennent à occuper une place centrale sur l'échiquier politique dans bon nombre de pays. Plus encore, la littérature en analyse des politiques publiques reconnaît que ce sont des partis qui « comptent » par l'influence qu'ils exercent¹³. Qu'ils siègent dans l'opposition ou qu'ils soient intégrés au sein d'une majorité gouvernementale, les partis populistes peuvent se positionner sur un grand ensemble de politiques publiques, et ce y compris en période de crise.

Différents pans de la littérature en science politique ont établi un lien entre la notion de crise et celle de populisme. Le premier porte sur l'impact des crises. Si certains auteurs considèrent qu'au mieux, une corrélation peut être établie entre l'apparition d'une crise et le succès électoral de forces populistes¹⁴, nombreux sont ceux qui repèrent qu'une crise permet de stimuler ces formations politiques¹⁵, voire qu'elles sont une précondition à leur développement¹⁶.

⁶ Pauwels, T. (2014), *Populism in Western Europe : comparing Belgium, Germany and The Netherlands*. New-York: Routledge.

⁷ Gallina, M., Baudewyns, P., & Lefevère, J. (2020). Political Sophistication and Populist Party Support. The Case of PTB-PVDA and VB in the 2019 Belgian Elections. *Politics of the Low Countries*, 2(3), 265-288 ; Van Dijk, L., Legein, T., Pilet, J.-B., & Marien, S. (2020). Voters of Populist Parties and Support for Reforms of Representative Democracy in Belgium. *Politics of the Low Countries*, 2(3), 289-318.

⁸ Wouters, B., Pittoors, G. (2019). Populist party leaders in Belgium : an analysis of VB and PVDA-PTB. *Polish Political Science Review*, 7(1), 1-23.

⁹ Biard, B., Bottin, J., & Debras, F., (2021). *Les partis populistes en quête de légitimité : Analyse des discours du Parti du travail de Belgique et du Parti populaire*. In L. Damay & V. Jacquet (Eds.), *Les transformations de la légitimité démocratique. Idéaux, revendications et perceptions* (pp. 137-165). Louvain-la-Neuve : Académia-L'Harmattan, 2021.

¹⁰ Morin, C. (2021). *Le populisme au secours de la démocratie ?* Paris: Gallimard.

¹¹ Albertazzi, D., & Mueller, S. (2013). Populism and liberal democracy: populists in Government in Austria, Italy, Poland and Switzerland. *Government and Opposition*, 48(3), 343-371 ; Rummens, S. (2017). *Populism as a threat to liberal democracy*. In C. Rovira Kaltwasser, P. Taggart, P. Ochoa Espejo, & P. Ostiguy (Eds.), *The Oxford Handbook of populism* (pp. 554-570). Oxford: Oxford University Press.

¹² Albertazzi, D., & Mueller, S. (2013). Populism and liberal democracy: populists in Government in Austria, Italy, Poland and Switzerland, *op. cit.*

¹³ Williams, M.H. (2006). *The impact of radical right-wing parties in West European democracies*. New-York, Palgrave MacMillan; Schiffino, N., Biard B. (2016) L'influence des partis populistes sur les politiques publiques : quel bilan en science politique ?, in Jamin, J., *L'extrême droite en Europe* (pp. 519-541), Bruxelles : Bruylant.

¹⁴ Knight, A. (1998). Populism and Neo-Populism in Latin America, especially Mexico. *Journal of Latin American Studies*, 30(2), 223-248.

¹⁵ Mudde, C. (2007). *Populist radical right parties in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press ; Rovira Kaltwasser, C. (2012). *The Ambivalence of Populism: Threat and Corrective for Democracy, Democratization*. 19(2), 184-208.

¹⁶ Laclau, E. (2005). *On populist reason*. Londres : Verso ; Stavrakakis, Y. (2005). *Religion and Populism in Contemporary Greece*. In F. Panizza (Ed.), *Populism and the Mirror of Democracy* (pp. 224-249). Londres: Verso.

Le deuxième pan de littérature suggère que l'apparition d'une crise, ou à tout le moins d'une « période de tension », peut s'avérer cruciale dans l'exercice d'une influence par les partis populistes sur les politiques publiques, et ce particulièrement lorsqu'ils siègent dans l'opposition¹⁷. Notre étude s'ancre partiellement dans ce pan de la littérature scientifique puisque des partis qui disposent de sièges au parlement tout en restant extérieurs à un gouvernement peuvent exploiter leur rôle d'opposition pour collecter des données sur les politiques publiques.

Le troisième créneau de littérature – au cœur du présent chapitre – propose de ne plus étudier les crises comme étant un phénomène extérieur au radicalisme mais comme inhérentes au populisme, dans le sens où les partis populistes s'emploieraient à créer un « sens de la crise »¹⁸, que celle-ci soit avérée ou non. Concrètement, selon cette conception, les crises ne sont pas données mais sont construites d'une manière qui n'est pas neutre. Les populistes tentent alors « de cultiver, d'exacerber, voire de créer un sens de la crise, présentant cette dernière comme un événement auquel eux-seuls ont la capacité de répondre »¹⁹.

Alors qu'il y a consensus sur le fait que la pandémie mondiale de la covid-19 constitue une crise sanitaire majeure, de récentes recherches ont montré que les partis populistes ont tenté de tirer profit de celle-ci, notamment en contribuant à la politiser²⁰. Plus spécifiquement, et comme l'indiquent Bobba et Hubé²¹, ils ont permis de faire entrer la pandémie dans la sphère politique (*naming*), ils ont établi des responsabilités quant à ses causes et à sa gestion (*blaming*) et sont rentrés en confrontation avec d'autres acteurs sur les solutions à apporter (*claiming*). Ce processus engagé par les partis extrémistes s'est concrétisé à travers une communication axée autour des thèmes qui leurs sont chers – comme la critique des élites ou de la mondialisation – mais aussi autour d'un thème plus novateur, surtout pour les partis d'extrême droite : la défense des libertés individuelles²².

Par là même, les partis populistes utilisent la crise sanitaire pour se poser comme défenseurs des libertés publiques, face à ce que certains de leurs leaders considèrent être l'instauration d'une « dictature sanitaire ». Notons que ce positionnement critique à l'égard de l'action gouvernementale est observé tant à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche dès le début de la crise sanitaire, tandis que les partis d'opposition dits traditionnels se rallient au gouvernement²³. Tel fut notamment le cas aux Pays-Bas, avec le PVV (d'extrême droite) et le Socialistische Partij (SP) (d'extrême gauche), ou en Allemagne, avec l' Alternative für Deutschland (AfD)

¹⁷ Biard, B. (2021), *L'influence (in)visible. Les partis populistes de droite radicale et la fabrique de politiques publiques en démocratie*, Bruxelles, Peter Lang.

¹⁸ Taggart, P. (2004). Populism and Representative Politics in Contemporary Europe, *Journal of Political Ideologies*, 9(3), 275 ; Moffitt, B. (2016). *The global rise of populism. Performance, political style, and representation*. Stanford, Stanford University Press, 121.

¹⁹ Brubaker, R. (2021). Paradoxes of populism during the pandemic. *Thesis Eleven*, 164(1), p. 79.

²⁰ Bobba, G., & Hubé, N. (2021). *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe*. Basingstoke: Palgrave MacMillan ; Camus, J.-Y. (2021). Les partis d'extrême droite européens et la crise sanitaire du covid-19, *Populisme. La Revue*, 1(1), 51-61 ; Meijen, J. (2021). Performing the COVID-19 Crisis in Flemish Populist Radical-Right Discourse. *Politics of the Low Countries*, 2, 158-183.

²¹ Bobba, G., & Hubé, N. (2021). *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe*, op. cit.

²² Camus, J.-Y. (2021). Les partis d'extrême droite européens et la crise sanitaire du covid-19, op. cit.

²³ Vande Walle, B., Wolfs, W., & Van Hecke, S. (2021). Opposition in Times of COVID-19 – To Support or Not to Support? *Politics of the Low Countries*, 2, 138-157 ; Louwerse, T., Sieberer, U., Tuttnauer, O., & Andeweg, B. (2021). Opposition in times of crisis: COVID-19 in parliamentary debates. *West European Politics*, 44(5-6), 1025-1051 ;

(d'extrême droite). Selon Meijen²⁴, c'est à un double discours de destruction et de promotion que ces partis se livrent durant cette crise. D'une part, ils tentent de saper la légitimité et la crédibilité des opposants politiques et des experts ; d'autre part, ils tentent d'accroître leur propre légitimité en exploitant la crise pour mettre en avant les enjeux qui les caractérisent le mieux.

Là où les populistes participent au pouvoir, comme en République tchèque, ils prennent activement part à l'adoption de politiques publiques – parfois aux limites du droit – et tendent à instrumentaliser l'expertise scientifique pour gagner en légitimité auprès des citoyens²⁵. Si certains auteurs indiquent que des leaders populistes ont multiplié les discours minimalisant l'importance de la pandémie au début de la crise sanitaire et ont contribué à aggraver sensiblement celle-ci²⁶, Wondreys et Mudde rappellent toutefois que cette analyse porte surtout sur les cas américain et brésilien²⁷. Au contraire, en Europe, les partis radicaux tiennent d'emblée des discours « alarmistes » et appellent à la mise en œuvre de mesures strictes. Dans une recherche comparant 17 gouvernements dirigés par un leader populiste, Meyer²⁸ indique ainsi que 12 d'entre eux ont pris la crise sanitaire au sérieux, même si ce fut à travers l'adoption de mesures illibérales pour près de la moitié de ceux-ci²⁹.

Malgré ces tentatives de politisation de l'enjeu sanitaire, les partis extrémistes ne semblent pourtant pas avoir réussi à accaparer ce dernier³⁰. Par exemple, en Allemagne, c'est surtout la société civile qui a constitué l'opposition la plus intense aux mesures sanitaires restrictives en matière de libertés³¹. En conséquence, les partis populistes n'auraient que relativement bénéficié de ce que les analystes considéraient être une fenêtre d'opportunité. Électoralement, des études réalisées sur la base de sondages d'opinion ont d'ailleurs montré que ce sont surtout les (quelques) partis populistes gouvernant seuls qui ont réussi à accroître le soutien dont ils bénéficiaient durant les premiers mois de la pandémie³². La situation est beaucoup plus variable pour les autres partis extrémistes, surtout lorsqu'ils siègent dans l'opposition³³. Certains vont même jusqu'à considérer que les populistes subissent des effets négatifs de la crise sanitaire : « De toute évidence, il est trop tôt pour évaluer l'impact de la crise actuelle sur l'avenir du populisme. Une observation superficielle suggère toutefois qu'il est peu probable que les

²⁴ Meijen, J. (2021). Performing the COVID-19 Crisis in Flemish Populist Radical-Right Discourse, *op. cit.*

²⁵ Bušíková, L., & Baboš, P. (2020). Best in Covid: Populists in the Time of Pandemic, *Politics and Governance*, 8(4), 496-508.

²⁶ Gugushvili, A., Koltai, A., Stuckler, D., & Mckee, M. (2020). Votes, populism, and pandemics. *International journal of Public Health*, 65, 721-722.

²⁷ Wondreys, J., & Mudde C. (2020). Victims of the Pandemic? European Far-Right Parties and COVID-19, *Nationalities Papers*, en ligne, 1-18.

²⁸ Meyer, B. (2020). *Pandemic Populism: An Analysis of Populist Leaders' Responses to covid-19*. Londres: Tony Blair Institute for Global Change.

²⁹ Tel fut notamment le cas du Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, qui, en mars 2020, demande au Parlement de décréter l'état d'urgence pour une durée illimitée afin d'endiguer l'épidémie de Covid-19. En avril 2020, le président philippin Rodrigo Duterte demande quant à lui aux forces de l'ordre d'abattre quiconque troublerait le confinement en vigueur dans plusieurs régions du pays.

³⁰ Bobba, G., & Hubé, N. (2021). *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe*, *op. cit.*

³¹ Lembcke, O.W. (2021). *Germany: The AfD's Staggering Between Reason and Resistance*. In G. Bobba & N. Hubé (Eds.), *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe* (pp. 73-86). Basingstoke: Palgrave MacMillan.

³² Wondreys, J., & Mudde C. (2020). Victims of the Pandemic? European Far-Right Parties and COVID-19, *op. cit.*

³³ Rooduijn, M. (2020). Corona en radicaal-rechts populisme: einde van een tijdperk? Stuk Rood Vlees, 26 août 2020, stukroodvlees.nl/corona-en-radicaal-rechts-populisme-einde-van-een-tijdperk ; Wondreys, J., & Mudde C. (2020). Victims of the Pandemic? European Far-Right Parties and COVID-19, *op. cit.*

"leaders" populistes sortent indemnes de cette crise. Bien au contraire. La crise a été impitoyable en exposant la nature vide du populisme contemporain. L'attrait du populisme repose essentiellement sur l'éveil d'un ressentiment latent contre ceux qui prétendent mieux savoir. Dans la situation actuelle, ceux qui prétendent être les mieux informés le sont en réalité »³⁴.

On le voit, il demeure des controverses scientifiques sur les liens entre crise et populismes, qu'ils soient d'extrême droite ou d'extrême gauche. Un aspect demeuré vierge de toute recherche consiste à aller au-delà de l'analyse des discours (notamment grand public) et des mobilisations des partis populistes pour privilégier l'étude de leur travail parlementaire, et singulièrement d'un des aspects les moins visibles de cette activité : leur contrôle de l'action gouvernementale par les questions parlementaires écrites et leur positionnement sur les politiques publiques mises en œuvre.

Apport politologique complémentaire : les questions écrites relatives aux politiques publiques

Le travail parlementaire dans sa dimension de contrôle et ici de jeu d'opposition peut être investigué à partir d'un outil à la fois méthodologique et analytique spécifique : les questions écrites que les partis posent sur les politiques publiques.

La science politique a recouru de longue date aux questions parlementaires comme objet d'études. Il y a trente ans, en France, Henry³⁵ procédait à une enquête qui a fait date. Il montrait l'augmentation des questions en périodes pré-électorale et électorale. Il dessinait le profil des députés-questionneurs : plus un député est récent dans la carrière politique, moins il cumule de mandats, et plus il pose de questions écrites. Surtout, Henry soutenait que la question sert moins à contrôler le gouvernement qu'à relier les députés et les électeurs. En effet, les questions écrites se différencient des questions orales par leur absence d'immédiateté. Il peut s'écouler plusieurs semaines avant qu'une réponse soit apportée, comme il est possible qu'aucune réponse ne soit donnée.

Henry pose donc un constat qui peut guider toute recherche dans le domaine : « Il ne suffit pas de compter le nombre de questions posées pour se faire une idée de leur évolution. Tout essai de mesure du phénomène dépend de l'unité de temps retenue – régimes, législatures, années – et celle-ci conditionne à son tour le jugement que l'on peut porter sur l'utilisation de la procédure »³⁶. Un résultat majeur de l'enquête statistique menée par Henry consiste à montrer que les questions écrites, aussi standardisées et procéduralisées soient-elles, ne sont pas utilisées de la même manière par tous les députés³⁷. Leur usage varie en fonction, notamment, des partis politiques dans le cadre d'une compétition politique. C'est ici que le rapport aux électeurs prend tout son sens, dans une logique d'échange voire de lutte politique. Même si le parlementaire n'obtient pas de réponse à la question écrite qu'il a posée, il joue son rôle de représentant.

³⁴ Betz, H-G. (2020). *Coronavirus-19's victims: populism*. CARR, 5 avril 2020, <https://www.radicalrightanalysis.com/2020/04/05/coronavirus-19s-victims-populism/>.

³⁵ Henry, C. (1993). Les questions écrites des députés. Analyse des usages d'une procédure parlementaire. *Revue française de science politique*, 43(4), 635-654.

³⁶ Henry, C. (1993). Les questions écrites des députés. Analyse des usages d'une procédure parlementaire, *op. cit.*, 636.

³⁷ *Ibidem*, 651.

Au 21^e siècle, Navarro³⁸ a actualisé la démarche en utilisant les questions comme un des indicateurs du travail parlementaire européen. L'investissement d'un député dans les questions (et les rapports) favoriserait sa réélection davantage que la présence et les interventions de ce parlementaire en séance plénière. Ainsi, les questions écrites s'inscrivent dans le rôle classique de « chien de garde » de l'opposition. Mais si ces questions participent du jeu conventionnel (avec une portée électorale comme le montrent Henry et Navarro), quelle est leur plus-value analytique quand nous investiguons les partis populistes d'extrême droite et d'extrême gauche ?

Même si les questions écrites revêtent un caractère classique dans la procédure parlementaire³⁹, des partis antisystème peuvent exploiter la technique afin de construire – en-dehors de l'arène parlementaire – des discours sur l'action gouvernementale et sa (non-) légitimité. Les questions écrites peuvent leur permettre d'obtenir des informations (technique d'évaluation) ou, s'ils n'obtiennent pas de réponse, elles leur permettent de démontrer leur activité et leur légitimité à « dire quelque chose sur les politiques publiques ».

Les politiques publiques sont définies comme « un ensemble complexe de réponses à un problème public mis à l'agenda gouvernemental ou parlementaire et pour lequel interviennent des acteurs différents en vue de produire du changement à travers un programme d'action qui est mis en œuvre et évalué quant à sa manière de répondre au problème de départ »⁴⁰. Les partis participent à la construction sociale des problèmes publics et de leurs réponses. Dans les démocraties représentatives, les partis d'opposition participent à l'évaluation sur la manière de répondre aux problèmes de départ, notamment via les questions écrites. Pendant la crise générée par la covid-19 – un contexte (cf. Henry, *supra*) « chaud » – les questions écrites apparaissent *a priori* comme un outil « froid » mais elles fournissent des informations.

Ci-après, nous mettons donc en avant trois éléments : les questions écrites peuvent s'intégrer dans une méthodologie de recueil de données (caractère « froid »), particulièrement sur les politiques publiques à travers différents secteurs ; les questions écrites se différencient par nature des questions orales (plus « chaudes ») en apportant une plus-value aux politistes ; les questions écrites s'inscrivent dans une logique politique et un contexte (ici, « chaud » de la crise liée à la covid-19).

Fréquemment, les questions parlementaires ne constituent pas un objet de recherches en soi pour les politistes, mais davantage un outil méthodologique pour investiguer une problématique. En s'inspirant des travaux séminaux de Baumgartner et Jones⁴¹, Foucault et Irondelle⁴² différencient la mise sur agenda des politiques publiques de défense en France et au Royaume-Uni à partir des questions parlementaires. On pourrait multiplier les exemples dans différents secteurs de politiques publiques. Outre cette logique sectorielle, les études utilisent

³⁸ Navarro, J. (2010). Le travail parlementaire, un investissement payant ? les élections comme évaluation rétrospective du bilan des députés sortants. *Revue internationale de politique comparée*, 17(4), 141-160.

³⁹ de Visscher, C., Destatte, P., & Dewez, M. (2015). *Les ressorts d'une démocratie wallonne renouvelée*. Rapport préliminaire, Institut Destrée ; Speer, S., Pattyn, V., De Peuter, B. (2015). The growing role of evaluation in parliaments : holding governments accountable ? *International Review of Administrative Sciences*. 81(1), 37-57.

⁴⁰ Schiffrino, N., Jacob, S. (2021) : L'analyse des politiques publiques aux XX^e et XXI^e siècles : notions et modèles de base, in Jacob, S., Schiffrino, N. (2021). *Politiques publiques. Fondements et prospective pour l'analyse de l'action publique*, Bruxelles : Bruylant, coll. Traités de science politique, 18.

⁴¹ Baumgartner, F.R., & Jones, B.D. (1993). *Agendas and Instability in American Politics*. Chicago: The University of Chicago Press.

⁴² Foucault, M., & Irondelle, B. (2009). Dynamique parlementaire de la politique de défense : une comparaison franco-britannique. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 16(3), 465-483.

aussi les questions parlementaires comme outil méthodologique sur des enjeux transversaux. Pour analyser les promesses électorales par exemple, Guinaudeau et Persico⁴³ présentent les questions comme des documents pertinents.

Les questions écrites semblent acquérir tant d'importance qu'un dossier thématique leur est consacré, en grande partie par des juristes⁴⁴. Au parlement fédéral belge, elles sont pourtant moins nombreuses que les questions orales. Les questions orales peuvent être médiatisées, diffusées à la télévision ou via internet. Elles facilitent une mise en scène du parlementaire. Les questions écrites visent davantage, par nature, à recueillir des informations y compris chiffrées de la part du gouvernement. Leurs réponses sont souvent préparées par l'administration publique. Le délai de réponse peut être long voire dépasser le délai légal imparti, ce qui a été démontré dans d'autres pays et depuis des périodes plus anciennes⁴⁵.

Lorsque le régime politique repose sur des coalitions où les décisions et les politiques publiques résultent de compromis, diluant les orientations idéologiques, les questions écrites sont pour les chercheurs en science politique un moyen d'isoler les contributions de chaque député et de son parti. Tout en étant isolable, le contenu s'apparente à celui que l'on peut trouver dans les débats parlementaires. En effet, dans le préambule des questions, le parlementaire-questionneur contextualise un problème, énonce des enjeux, y compris par rapport à l'axe programmatique de son parti, pointe des dysfonctionnements, énonce des critiques, etc.

Contextualisation : le laboratoire belge

La Belgique offre un terrain de comparaison particulièrement pertinent pour l'étude du positionnement des partis d'extrême droite et d'extrême gauche en matière de politiques publiques. Durant la période critique investiguée, l'extrême droite et l'extrême gauche sont représentées de façon significative au sein des assemblées parlementaires et, singulièrement, au sein de la Chambre des représentants au niveau fédéral. En effet, à l'occasion des élections du 26 mai 2019, le VB et le PTB enregistrent une progression considérable. Le premier multiplie par 3,1 son résultat de 2014 (soit + 8,1 %) alors que le second multiplie le sien par 2,3 (soit + 4,9 %)⁴⁶. En conséquence, le VB décroche 18 sièges (soit + 15) au sein de la Chambre des représentants tandis que le PTB en décroche 12 (soit + 10). Aucun de ces partis n'a participé jusqu'à présent à l'exercice du pouvoir au niveau fédéral.

Porter la comparaison au niveau fédéral trouve au moins une double explication. *Primo*, ce niveau permet de comparer directement deux formations politiques au développement géographique distinct : alors que le VB se développe surtout en Flandre, le PTB décroche le plus grand nombre de sièges au sein des circonscriptions wallonnes⁴⁷. Dès lors, le niveau fédéral permet de comparer ces partis au sein d'une même assemblée. *Secundo*, le niveau fédéral s'est

⁴³ Guinaudeau, I., & Persico, S. (2018). Tenir promesse. Les conditions de réalisation des programmes électoraux. *Revue française de science politique*, 68(2), 215-237.

⁴⁴ Seurot, L. (2021). Avant-propos, Dossier « Les questions écrites au gouvernement, *Civitas Europe*. 46(1), 7-10.

⁴⁵ Henry, C. (1993). Les questions écrites des députés. Analyse des usages d'une procédure parlementaire, *op. cit.*

⁴⁶ Biard, B., Blaise, P., Faniel, J., Istasse, C., & Sägerser, C. (2019). Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019. *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2433-2434, 17.

⁴⁷ Rappelons que le PTB-PVDA, contrairement à tous les autres partis représentés au sein de la Chambre des représentants, est une formation politique nationale. En conséquence, et pour la première fois le 26 mai 2019, ses élus proviennent à la fois des circonscriptions wallonnes, bruxelloises et flamandes.

révélé particulièrement crucial dans la gestion de la crise sanitaire. En effet, si les compétences en matière de santé publique, notamment, sont réparties entre plusieurs autorités⁴⁸, les premières mesures fortes adoptées dans le cadre de la pandémie l'ont été par le niveau fédéral. Cela s'explique notamment par le déclenchement de la phase fédérale concernant la coordination et la gestion de la crise coronavirus covid-19, le 13 mars 2020⁴⁹. Cela signifie que c'est le niveau fédéral qui, à compter de cette date, a pris en charge la gestion de la crise et que les mesures adoptées par le Conseil national de sécurité (CNS) se sont appliquées sur tout le territoire⁵⁰.

La littérature en science politique s'est déjà penchée sur l'action du VB et du PTB pendant la crise sanitaire. En effet, en Belgique, ces deux formations populistes ont rapidement tenté de politiser la crise sanitaire. Étudiant les discours tenus par celles-ci durant les premiers mois de la pandémie, De Cleen et Goyvaerts⁵¹ ou Vande Walle et al. ont ainsi montré que tant le PTB que le VB remettent en cause la légitimité des décideurs publics et des politiques publiques adoptées par ceux-ci.

Par ailleurs, selon De Cleen et Goyvaerts⁵², chacun des partis populistes tente de faire le lien entre la crise sanitaire et les enjeux qui sont au cœur de leurs programmes respectifs. Ainsi, le PTB, qui défend une idéologie marquée par le marxisme et l'anticapitalisme, réclame plus de moyens pour le système de soins de santé belge et demande l'instauration d'une « taxe corona » qui consisterait en une taxe exceptionnelle de 5 % sur les fortunes supérieures à 3 millions d'euros. De son côté, le VB considérant que la crise sanitaire est une opportunité pour scinder la Belgique, appelle à la fermeture temporaire des frontières au sein de l'Union européenne et nourrit son agenda nativiste en soulignant que ce sont les étrangers qui respectent le moins les mesures sanitaires en vigueur. Pour ce qui concerne l'extrême droite populiste, les résultats mis en évidence par De Cleen et Goyvaerts corroborent les conclusions proposées par Wondreys et Mudde (cf. *supra*).

Notons que si une corrélation est établie entre la méfiance exprimée à l'égard des vaccins (de manière générale) et le vote en faveur d'un parti populiste⁵³, le VB et le PTB n'adoptent pas de positions allant à l'encontre de la vaccination de la population belge⁵⁴. Le VB défend le caractère non obligatoire de la vaccination tandis que le PTB appelle à retirer les vaccins contre le covid des mains des multinationales pharmaceutiques.

Néanmoins, les interventions des formations populistes au sein de l'espace public depuis l'éclatement de la pandémie sont nettement moins nombreuses et, surtout, visibles. En effet, alors que le PTB et le VB ne choisissent pas de s'opposer frontalement aux mesures sanitaires,

⁴⁸ Bouhon, F., Joustien, A., Miny, X., & Slaatsky, E. (2020). L'État belge face à la pandémie de covid-19 : esquisse d'un régime d'exception, *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2446, 9.

⁴⁹ *Moniteur belge*, 13 mars 2020.

⁵⁰ Fallon, C., Thiry, A., & Brunet, S. (2020). Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de covid-19. *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2453-2454.

⁵¹ De Cleen, B., & Goyvaerts, J. (2020). Belgium. In G. Katsambekis, Y. Biglieri & K.A. Sengul (Eds.), *Populism and the pandemic: a collaborative report. POPULISMUS Interventions*, 7, 15-16; Vande Walle, B., Wolfs, W., & Van Hecke, S. (2021). Opposition in Times of COVID-19 – To Support or Not to Support?, *op. cit.*

⁵² *Ibidem*.

⁵³ Kennedy, J. (2019). Populist politics and vaccine hesitancy in Western Europe: an analysis of national-level data. *European Journal of Public Health*, 29(3), 512-516.

⁵⁴ À l'extrême droite notamment, plusieurs organisations se distinguent pourtant par leur opposition ferme à la vaccination contre le covid-19. Tel est le cas de Civitas, principalement actif en France mais aussi en Belgique.

ils interviennent peu lors de rassemblements physiques et leurs discours bénéficient d'un écho limité⁵⁵.

Une explication potentielle de cette faible mobilisation populiste réside dans le soutien accru dont bénéficient les gouvernements, en tout cas lors des premiers mois de l'épidémie, de la part des citoyens⁵⁶. Comme l'indique Schraff, la peur collective induite par la pandémie a pour effet d'accroître le soutien politique à l'action gouvernementale⁵⁷. Dans ce contexte alliant le « chaud » (contexte anxiogène qui peut alimenter les critiques notamment populistes) et le « froid » (les partis populistes seraient relativement silencieux selon certains auteurs), l'analyse des questions parlementaires écrites peut servir de révélateur sur ce que disent les partis populistes d'extrême droite et d'extrême gauche des politiques publiques en temps de crise covid.

Élucidation méthodologique : la collecte des données et l'analyse thématique

Les questions écrites sont analysées pour la période qui va du 1^{er} mars 2020 au 31 mars 2021 (cf. figure 1). La justification de cette période de référence est détaillée dans la figure 1.

Figure 1 : Ligne du temps de la crise sanitaire liée à la covid-19

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phase 6
Déclenchement de la crise ⁵⁸	Confinement strict ⁵⁹	Déconfinement et recul de la pandémie ⁶⁰	Recrudescence de la pandémie et reconfinement partiel ⁶¹	Lancement officiel de la campagne de vaccination et déconfinement ⁶²	Recrudescence de la pandémie et reconfinement partiel ⁶³

⁵⁵ De Cleen, B., & Goyvaerts, J. (2020). Belgium. In G. Katsambekis, Y. Biglieri & K.A. Sengul (Eds.), *Populism and the pandemic: a collaborative report*, op. cit.

⁵⁶ Bol, D., Giani, M., Blais, A., & Loewen, P.J. (2021). The effect of covid-19 lockdowns on political support: some good news for democracy? *European Journal of Political Research*, 60(2), 497-505 ; Schraff, D. (2020). Political trust during the covid-19 pandemic: Rally around the flag or lockdown effects? *European Journal of Political Research*, en ligne, 1-11.

⁵⁷ Schraff, D. (2020). Political trust during the covid-19 pandemic: Rally around the flag or lockdown effects? op. cit.

⁵⁸ La ministre de la Santé publique, Maggie De Block, annonce le 1^{er} mars 2020 qu'un deuxième cas de personne infectée à la COVID-19 est confirmé ; à compter de cette date, les cas se multiplient. Le 23 janvier 2020, c'est Catherine Fonck, une parlementaire démocrate-chrétienne (cdH, centre démocrate himaniste), médecin par ailleurs, cheffe du groupe cdH, qui adresse la première question au sujet du coronavirus en séance plénière à Maggie De Block, ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé publique, elle aussi médecin par ailleurs. La problématique ne commence toutefois à apparaître qu'au cours du mois de mars 2020 dans les Bulletins.

⁵⁹ Le 17 mars 2020, la Première ministre Sophie Wilmès annonce qu'un confinement strict sera d'application en Belgique dès le lendemain à midi, et ce au moins jusqu'au 5 avril.

⁶⁰ Le 4 mai 2020, la première phase du déconfinement – dite 1A – est enclenchée.

⁶¹ Le 16 octobre 2020, le Premier ministre Alexander De Croo indique que la Belgique a franchi un nouveau seuil dans le développement de la pandémie et annonce un deuxième ensemble de mesures strictes (parmi lesquelles le couvre-feu, le télétravail obligatoire et la fermeture du secteur HORECA).

⁶² Le 2 décembre 2020, le Premier ministre Alexander De Croo annonce que la vaccination contre le coronavirus débutera en Belgique dès le 5 janvier 2021.

⁶³ Le 24 mars 2021, le Premier ministre Alexander De Croo annonce « une pause pascale d'une période de quatre semaines ». Par ailleurs, le 31 mars, le tribunal de première instance de Bruxelles, siégeant en référé, condamne l'État belge « à prendre toutes les mesures [...] appropriées pour mettre un terme à la situation d'illégalité apparente découlant des mesures restrictives des libertés et droits fondamentaux [...] ».

1 ^{er} mars – 17 mars 2020	18 mars – 3 mai 2020	4 mai – 18 octobre 2020	19 octobre 2020 – 04 janvier 2021	05 janvier – 26 mars 2021	27 mars – 31 mars 2021
-------------------------------------	----------------------	-------------------------	-----------------------------------	---------------------------	------------------------

C'est en mars 2020 que la Belgique recense les premiers cas de covid-19 et que l'activité parlementaire s'intensifie. C'est à la fin du mois de mars 2021 que le pouvoir judiciaire demande l'arrêt des mesures particulières liées à la situation sanitaire⁶⁴.

En Belgique, les questions écrites sont publiées dans les Bulletins disponibles en ligne sur le site web de la Chambre des Représentants. Trente-trois Bulletins ont été publiés pendant la période de la crise sanitaire entre le 10 mars 2020 (Bulletin n°0013) et le 31 mars 2021 (Bulletin n°0045). Tous partis confondus, les trente-trois Bulletins comportent 7325 questions originales. Le chiffre s'élève à 9209 si l'on compte les questions qui sont répétées d'un Bulletin au suivant. L'administration parlementaire explique la possible répétition par le fait qu'une question n'a pas été traitée au moment de son dépôt. Toutes ces questions ont été passées en revue pour sélectionner celles qui ont été posées par le VB et le PTB.

Pendant la période délimitée, le VB est à l'origine de 1399 questions écrites et le PTB 415⁶⁵. Celles qui, posées par le VB (281 questions) et le PTB (81 questions), concernent directement le contexte pandémique dû à la covid-19 constituent notre échantillon. Elles ont été sélectionnées et archivées avec un code reprenant les spécifications par le parlement. Une grille de collecte a ainsi permis de recenser systématiquement entre autres le nom du parlementaire, la date à laquelle la question a été posée, son thème, le secteur de politiques publiques auquel la question se rattache.

Le codage a permis de constater que les questions couvrent douze secteurs de politiques publiques : Asile et immigration, Économie et emploi, Environnement, Famille, Finances publiques et budgets, Intégration sociale, Justice et judiciaire (cours et tribunaux), Police et sécurité intérieure (ex. : amendes, maintien de l'ordre face aux manifestations anti-covid, etc.), Politique étrangère et défense, Santé publique (ex. : conditions de travail des infirmières, masques, etc.), Transport et mobilité y compris tourisme (malgré qu'il s'agisse de compétences régionales, le gouvernement fédéral les a gérées dans le cadre d'un comité de concertation avec les Régions et Communautés pendant la crise nationale), Politiques constitutives⁶⁶.

Le codage d'une question parlementaire comme relevant de tel ou tel de secteur de politiques publiques a été effectué sur la base du titre et du contenu de la question dans le Bulletin. La catégorisation n'a donc pas reposé sur le portefeuille du ministre interrogé. En effet, ce portefeuille peut cumuler plusieurs compétences qui concernent différents secteurs de politiques publiques. Un codage binaire a été utilisé pour rendre compte des secteurs de politiques publiques concernés par la question (1 : concerné, 0 : pas concerné), sachant qu'une question pouvait concerner plusieurs secteurs selon la manière dont le député la formulait.

⁶⁴ L'ordonnance rendue par le tribunal de première instance francophone de Bruxelles le 31 mars 2021 sera néanmoins réformée par la cour d'appel de Bruxelles le 7 juin 2021.

⁶⁵ En septembre 2021, au moment où la collecte de données se termine, les 33 Bulletins cumulent 7325 questions écrites qui ont été posées par tous les partis sur toute problématique.

⁶⁶ Sur la base de la typologie de Lowi (voir Schiffrino, N., Jacob, S. (2021) *op cit*), ce type de politiques publiques, également appelées « politiques institutionnelles », a trait au fonctionnement des institutions publiques.

L'analyse thématique est adaptée à l'analyse des questions écrites car il s'agit d'un procédé de réduction des données qui permet de ne pas monter trop vite en généralités comme le ferait une analyse conceptuelle⁶⁷. L'analyse thématique n'est pas liée à une perspective épistémologique ni théorique particulière⁶⁸. Elle ne consiste pas en une étude langagière⁶⁹. Elle fait plutôt émerger de manière fiable⁷⁰ des thèmes à partir de données qui peuvent être des entretiens mais aussi d'autres sources textuelles. Par une lecture rigoureuse du matériau, le chercheur extrait les thèmes qui se répètent, s'opposent, se confirment, se singularisent, etc. Il organise les résultats en fonction de ces liens de récurrence, de conflit, de concordance.

L'analyse thématique a été menée ici en deux étapes. Un bêta-test, mené séparément par les chercheurs sur les phases 2 et 3 (cf. figure 1) a permis d'ébaucher, après croisement des informations entre les chercheurs, un arbre thématique conjoint. Le contenu des questions écrites pour les deux partis politiques a été analysé en termes de rubriques (par ex., séquence de politique publique), thèmes (par ex., évaluation) et sous-thèmes (par ex., il est utile de compiler des informations) qui s'emboîtent les uns aux autres⁷¹. Ensuite, pour les phases 4 à 6, la poursuite de l'analyse thématique selon les paramètres testés a permis d'extraire, à partir des données collectées, le catalogue des mesures à prendre selon les parlementaires, mais aussi leur ressenti (sur la base des mots qu'ils utilisent : « malheureusement », « c'est injuste », etc.), de diagnostiquer les priorités de politiques publiques (quels secteurs apparaissent davantage dans les questions, quels sous-thèmes sont récurrents, etc.) en révélant les conceptions des parlementaires (de manière descriptive).

Lors de l'analyse, dans le cadre de la comparaison, chaque parti devait recevoir une attention équivalente. Un quart des questions par parti (une question sur quatre par ordre chronologique des questions) a donc été soumis à l'analyse thématique, d'abord lors du bêta-test pour les phases 2 et 3 de la ligne du temps, ensuite lors de l'analyse complète pour toute l'année étudiée. Cette méthode de sélection a permis d'analyser des questions qui sont posées par les différents députés. Les questions appartiennent aussi à des bulletins différents. Par une dynamique de « cross-checking » entre les chercheurs, l'analyse a permis de dégager un arbre thématique, source des résultats de la recherche et de la réponse à la question de départ.

Résultats empiriques : ce que disent les partis étudiés sur les politiques publiques en temps de crise

Plusieurs résultats peuvent être décrits quant à la manière dont l'extrême droite et l'extrême gauche questionnent au sein du parlement pendant la crise sanitaire liée à la covid-19. Notre question de recherche consiste à se demander ce que disent, concrètement, le VB et le PTB sur les politiques publiques depuis leurs sièges d'opposition parlementaire. Des réponses peuvent être apportées en matière de secteurs de politiques publiques privilégiés pour contrôler l'activité

⁶⁷ Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

⁶⁸ Maguire, M., Delahunt B. (2017). Doing a Thematic Analysis: A Practical, Step-by-Step Guide for Learning and Teaching Scholars. *All Ireland Journal Of Higher Education*, 8-9(3), 3352.

⁶⁹ Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3, 77-101 ; Nowell, L., et al. (2017). Thematic Analysis: Striving to Meet the Trustworthiness Criteria. *International Journal of Qualitative Methods*, 16, 1-13.

⁷⁰ Nowell, L., et al. (2017). Thematic Analysis: Striving to Meet the Trustworthiness Criteria, *op. cit.*

⁷¹ Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, *op. cit.*

gouvernementale, de périodes accrues de travail parlementaire, et de problématiques que les deux partis privilégient.

Avant d'aborder ces trois points, soulignons qu'il ressort à la fois du bêta-test et de l'analyse thématique complète que l'enjeu de cette dernière est la comparaison entre les deux partis politiques quant à ce qu'ils questionnent en période pandémique au parlement : des thèmes sont-ils communs aux deux partis, des thèmes les opposent-ils ? Le relevé thématique a fait saillir des enjeux plus souvent communs que divergents, tel l'accent sur la politique intérieure au lieu de la situation internationale, la prévalence des questions (socio-)économiques, la focale sur les travailleurs (les jeunes, par exemple, étant absents des questions écrites) et la posture critique à l'égard du gouvernement.

Pour les douze secteurs de politiques publiques qui résultent d'une part des compétences du parlement fédéral et d'autre part du codage des questions écrites posées par les deux partis politiques en lien avec la covid-19, trois secteurs de politiques publiques ressortent de l'analyse, pour les deux partis. Pendant la première année de la crise sanitaire, l'extrême droite et l'extrême gauche posent en effet toutes les deux davantage de questions écrites au gouvernement en matière d'économie et emploi (109 questions écrites par le VB et 32 par le PTB), santé publique (74 questions écrites par le VB et 24 par le PTB), police et sécurité intérieure (43 questions écrites par le VB et 33 par le PTB).

Sur un plan chronologique et non plus sectoriel, l'analyse révèle que les phases 2 à 5 de l'année étudiée sont les plus denses en matière de travail parlementaire par questions écrites pour les deux partis⁷². L'extrême droite pose 278 questions écrites sur les 278 codées entre mars 2020 et avril 2021 (soit toutes) et l'extrême gauche en pose 77 sur 80. Pendant le confinement strict suivi du déconfinement (mi-mars à octobre 2020), 8 députés différents du PTB posent 38 questions écrites et 11 députés différents du VB posent 137 questions écrites. Ensuite, quand l'automne marque la recrudescence de la pandémie, un reconfinement partiel, suivi de la campagne de vaccination au début de l'hiver jusqu'au printemps (phases 4 et 5), 5 députés différents du PTB posent 39 questions écrites et 11 députés différents du VB posent 141 questions écrites.

En matière de contenus plus spécifiques, l'analyse thématique révèle un catalogue, relativement partagé par les parlementaires du VB et du PTB, d'actions prioritaires selon eux. L'analyse des questions écrites dévoile aussi le ressenti des parlementaires, à travers les mots et expressions qu'ils choisissent, en même temps que l'axe programmatique de leur parti.

Le thème le plus présent dans les questions analysées est celui de l'utilité, pour le PTB et le VB de compiler des informations. Ce thème manifestement prioritaire est intimement lié à la nature des questions écrites (cf. *supra*). Les deux partis donnent l'image de promouvoir une gouvernance par les chiffres, en recherchant généralement des informations quantifiées, quel que soit le secteur de politique publique. Alors que les partis se situent à des extrêmes du continuum politique, leurs questions peuvent être proches.

« Pouvez-vous fournir des statistiques genrées sur les pertes d'emplois subies depuis le début du premier confinement (16 mars 2020)⁷³ ? Pouvez-vous répartir ces chiffres par mois pour permettre d'observer l'évolution des pertes d'emplois dans notre pays au fur et à mesure de la crise sanitaire ? Pouvez-vous

⁷² *Ceteris paribus* puisque les phases 1 et 6 sont aussi plus courtes.

⁷³ La question comporte cette date mais, officiellement, le confinement est effectif le 18 mars 2020 sur décision de la Première ministre et du gouvernement alors en fonction.

également répartir par type de contrat le nombre total de pertes d'emplois par genre ? » (PTB, Bulletin 044, question 0276 sur les « statistiques genrées sur les pertes d'emplois durant la crise du covid-19 »).

« Des chiffres sont-ils déjà disponibles concernant le montant total des indemnités reçues par les quatre organismes de paiement [...], pour le paiement des allocations de chômage à la suite de la crise du coronavirus, et ce, pour le mois de mars 2020 ? Une estimation peut-elle être établie pour le mois d'avril 2020 ? Merci de bien vouloir établir une répartition par organisme de paiement. Combien de chômeurs ont-ils été aidés ou assistés par ces organismes de paiement dans le cadre de la crise du coronavirus ? Merci de bien vouloir établir une répartition par organisme de paiement. Quel est le montant total des allocations de chômage versées par les organismes de paiement pour le mois de mars 2020 ? Une estimation peut-elle déjà être établie pour le mois d'avril 2020 ? » (VB, Bulletin 018, question 0384 sur « covid-19 - Indemnités pour les organismes de paiement »).

Cette importance des chiffres ressort clairement de l'analyse des questions écrites pour les phases 4 à 6. Les informations qui sont requises consistent en un suivi de l'action publique, généralement la mise en œuvre des mesures gouvernementales, plus rarement leur évaluation. Moins souvent aussi, la question conduit à recueillir des informations plus qualitatives.

« Quelle est la teneur des débats ? Quels ont été les points de discussion ? Pourquoi cet avis n'a-t-il finalement pas été suivi ? Que pensez-vous de la proposition ? Les avantages en matière de gestion de la pandémie sont évidents » (PTB, Bulletin 029, question 0850 sur « l'extension de l'assurance maladie pendant la pandémie pour 250 000 personnes »).

« Quelles garanties pouvez-vous fournir afin de démontrer qu'un soutien suffisant a été apporté aux cours et tribunaux pour une mise en œuvre immédiate de ces mesures ? » (VB, Bulletin 031, question 0099 sur « Arrêté royal n° 2 du 9 mars 2020. - Explications orales après délibéré écrit »).

Un thème majeur pour les deux partis est la défense de ressortissants des politiques publiques⁷⁴. Les deux partis politiques posent des questions écrites pour défendre contre des inégalités, avant tout, des travailleurs ou employés (soit en général, soit liés à des entreprises privées comme la poste⁷⁵, soit publiques comme la société nationale des chemins de fer), et notamment le personnel de la fonction publique.

Parmi les ressortissants que les deux partis mentionnent dans leurs questions écrites se trouvent aussi les familles, les demandeurs d'asile. Ces derniers font toutefois l'objet d'un traitement différencié par les partis : surveillance par le VB, protection par le PTB.

« On constate manifestement un certain laxisme par rapport aux mesures de lutte contre le coronavirus dans ce centre pour demandeurs d'asile. Ce laxisme est également préjudiciable pour le personnel et les volontaires qui y travaillent et voient ainsi leur santé mise en danger » (VB, Bulletin 034, question 0066 sur « Centre pour demandeurs d'asile de Lanaken. - Contaminations probables et laxisme quant aux mesures de lutte contre le coronavirus »).

« (...) si nous voulons éviter de nouveaux foyers, l'accessibilité des soins de santé doit être garantie à tous, au risque d'être confrontés sinon à des sources de contamination non identifiées et incontrôlées » (PTB,

⁷⁴ La notion de ressortissants désigne un vaste ensemble d'individus et de groupes qui sont considérés comme les bénéficiaires de l'action publique, sans que nous entrons ici dans le débat de savoir si ces individus et ces groupes se mobilisent activement lorsqu'ils en réceptionnent les effets (voir Warin, P. (1999) Les 'ressortissants dans les analyses des politiques publiques, *Revue française de science politique*, 49(1), 103-121.

⁷⁵ En 2005, le gouvernement fédéral a cédé la moitié des actions de la poste à une entreprise privée et à la poste danoise dont les actions ont finalement été rachetées par ladite entreprise privée. Au moment de la privatisation, l'Etat belge a négocié un contrat de gestion avec les nouveaux dirigeants de la poste.

Bulletin 029, question 0850 sur « l'extension de l'assurance maladie pendant la pandémie pour 250 000 personnes »⁷⁶).

Le VB porte une attention plus particulière aux militaires, aux sages-femmes, aux marins, aux travailleurs transfrontaliers, aux commerçants de détail et aux métiers de contact, aux motards. Le PTB quant à lui est particulièrement attentif au sort des prisons, à la population palestinienne en Israël (alors que le codage révèle que les questions non nationales sont rares), aux zones de secours, aux personnes handicapées en tant que travailleurs dans des ateliers protégés. À nouveau, relevons que les partis aux extrêmes gauche et droite défendent de mêmes catégories d'intérêt.

« De nombreux travailleurs ont dû acheter à leurs frais du savon, des gants, du gel hydroalcoolique. Il me paraît que les dépenses précitées constituent des dépenses propres à l'employeur » (VB, Bulletin 018, question 0301 sur « Covid – octroi de primes forfaitaires »).

« La délicate question de la prise en charge des frais liés au télétravail risque de susciter des débats houleux entre syndicats et représentants du patronat. Pensez-vous que l'employeur doit prendre en charge des coûts plus large que ceux liés à la simple utilisation d'appareils informatiques et la consommation d'énergie ? » (PTB, Bulletin 032, question 0050 sur « les règles en matière de télétravail »).

L'extrême droite et l'extrême gauche se posent également en questeur et en censeur de l'activité gouvernementale. La première figure du questeur renvoie au fait que les deux partis se positionnent en gestionnaire des biens publics, notamment financiers, capables de donner des leçons et d'inviter les ministres à en tirer pour l'intérêt général. La deuxième figure du censeur, liée à l'activité d'opposition parlementaire, indique que les deux partis contrôlent et critiquent le gouvernement, en lui demandant s'il agit, en dénonçant un défaut ou une inadéquation de la prise en charge de problèmes publics par le pouvoir exécutif.

« Face au coronavirus, les travailleurs des prisons, les détenus et leurs proches sont particulièrement exposés aux risques d'une contagion à huis clos. Quelles sont les leçons qui ont été tirées de la gestion de l'épidémie dans les prisons lors de la première vague ? Quel est le plan en cas de seconde vague ? Quelles procédures diffèrent-elles de la première vague ? » (PTB, Bulletin 030, question 0045 sur « le plan d'action dans les prisons en cas de seconde vague »).

« Pourquoi des masques de protection ne sont-ils pas fournis aux sages-femmes ? Pourquoi les sages-femmes ne figurent-elles pas sur la liste des soignants qui recevraient des masques de protection ? » (Bulletin 018, question 0547 sur « Des masques de protection pour les sages-femmes »).

Assumant les deux figures, des députés de chaque parti peuvent aller jusqu'à donner leur propre avis sur l'objet de la question écrite qu'ils formulent.

« À mon avis, il y a lieu d'adopter une position plus critique vis-à-vis de l'OMS, qui a tardé à admettre la gravité du covid-19 » (VB, Bulletin 019, question 0294 sur « Contribution de la Belgique à l'OMS »).

Les partis politiques utilisent aussi des qualificatifs ou des adverbes normés, parfois des expressions qui, si elles sont fréquentes dans le langage politique, intéressent ici par ce qu'elles laissent à voir de la manière dont l'extrême droite et l'extrême gauche se positionnent sur les politiques gouvernementales.

« Ce blocus est déjà inhumain en soi, mais dans la situation d'une pandémie qui a également atteint Gaza, il est tout-à-fait intolérable » (PTB, Bulletin 018, question 0271 sur « les conditions des prisonniers palestiniens en Israël et des Palestiniens à Gaza »).

⁷⁶ La question porte explicitement, entre autres, sur « les personnes séjournant en Belgique et demandant une protection internationale » ainsi que les « personnes sans permis de séjour ».

L'analyse thématique prévoit que les rubriques peuvent être rassemblées autour d'axes pour monter en généralité⁷⁷. Intuitivement, l'axe de l'autoritarisme apparaît comme une possibilité de monter en généralité, tant pour l'extrême droite que pour l'extrême gauche. Force est de constater que les partis politiques ne se saisissent toutefois pas des questions écrites pour revendiquer davantage de contrôle étatique, de sanctions à l'encontre de catégories particulières de la population, d'imposition de normes collectives, etc.

C'est la légitimité qui s'impose comme un axe transversal aux questions écrites posées par les deux partis et donc à leur manière de se positionner par rapport aux politiques publiques pendant la crise sanitaire. La légitimité apparaît rarement comme un mot en tant que tel dans les questions écrites. Une seule occurrence du mot légitimité ou de ses dérivés est notable.

« Les revendications des travailleurs sont légitimes face aux violations graves de la direction » (PTB, Bulletin 031, question 0037 sur « les attaques au droit de grève chez AB Inbev »⁷⁸).

Plus souvent, la légitimité ressort du propos des parlementaires. Paillé et Mucchielli reconnaissent l'importance du travail par les chercheurs qui décodent le sens du propos des acteurs⁷⁹. La discussion des résultats requiert de se pencher sur le fait que les deux partis se positionnent en défenseurs des intérêts de catégories spécifiques de la population et en défenseurs de la démocratie de manière plus générale, en critiquant la légitimité des décideurs publics et des experts auxquels ces derniers recourent.

Parmi l'échantillon sélectionné, les questions du PTB qui sont en lien direct avec la démocratie abordent des droits « fondamentaux » (Bulletin 031, question 0037) et « démocratiques » (Bulletin 039, question 0215). Au-delà de l'échantillon sélectionné, deux autres questions traitent aussi d'une « menace pour nos droits démocratiques » (Bulletin 031, question 0114 sur la « base de données Sciensano »⁸⁰) et des « inégalités socioéconomiques entre les concitoyens » (Bulletin 045, question 0465 sur le « taux de contamination et mortalité selon le statut socio-économique »). De son côté, le VB pose aussi des questions directement liées à la démocratie, dénonçant surtout des mesures dépourvues de base légale suffisante (Bulletin 28, question 0738). Par ailleurs, l'analyse des questions adressées au gouvernement par les députés du VB révèle que la transparence dans le recours aux experts est importante pour le parti d'extrême droite. Plusieurs questions tentent en effet de mieux saisir leur place dans les processus décisionnels (Bulletin 030, question 0101), leur identité ou encore leur rémunération (Bulletin 020, question 0518).

Discussion : la dimension duale du discours populiste extrémiste au parlement

Si dualité il y a, c'est parce que la manière dont les partis populistes d'extrême droite et d'extrême gauche questionnent les politiques publiques en temps de covid-19 est à la fois conventionnelle et antisystème. Nous allons discuter le premier volet à partir de l'usage des questions écrites et de la ressemblance entre les extrêmes. Le deuxième volet apparaît dans la

⁷⁷ Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, op. cit.

⁷⁸ Grèves déclenchées à la suite d'un foyer d'infection au coronavirus

⁷⁹ Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, op. cit.

⁸⁰ Dans le cadre des pouvoirs spéciaux accordés pendant la pandémie au gouvernement fédéral par le parlement sans toutefois l'accord du VB ni celui du PTB, ledit gouvernement a accepté la création d'une base de données centralisée contenant des informations médicales pour tous les citoyens du pays.

politisation de la crise et l'illégitimité déclarée par les partis populistes contre les décideurs publics.

L'analyse thématique indique que les partis d'extrême droite et d'extrême gauche exercent un jeu d'opposition parlementaire classique en utilisant les questions écrites qui sont de nature évaluative⁸¹. Pendant la période de la crise sanitaire, les questions portent peu sur les axes programmatiques des partis. Ainsi, les enjeux migratoires et sécuritaires occupent une place relativement peu importante dans les questions posées par le VB. De la même manière, la collectivisation de l'action publique n'est pas prédominante dans les questions posées par le PTB.

En ce sens, les questions écrites de l'extrême droite et de l'extrême gauche se distinguent nettement des discours tenus en public par ces mêmes partis⁸². Ils exercent leur rôle au sein du parlement pour démontrer leur aptitude à contrôler l'action gouvernementale, *a fortiori* dans un contexte de crise sanitaire. Ils s'affirment à travers l'exercice d'une fonction représentative classique.

Si la littérature scientifique indique que les partis populistes – d'extrême droite et d'extrême gauche – prennent la crise sanitaire au sérieux lorsqu'ils sont au pouvoir⁸³, cette recherche ajoute que c'est également le cas lorsque ces partis se trouvent dans l'opposition, et grâce à la mobilisation d'outils parlementaires existants. Cela questionne la stratégie développée par ces partis dans leur tentative de se dédramatiser⁸⁴ ou de se normaliser. Puisque les questions écrites ont également pour fonction de relier les députés à leur électorat⁸⁵, les partis d'extrême gauche et d'extrême droite espèrent convaincre l'électorat de leur utilité dans le jeu politique et, à terme, de leurs capacités non seulement à accéder au pouvoir mais aussi à l'exercer.

L'analyse montre que, du point de vue du contrôle de l'activité gouvernementale, l'extrême gauche et l'extrême droite se rejoignent. Concernant la Belgique, elle appuie les travaux de Vande Walle et al.⁸⁶ qui repèrent également que le PTB et le VB développent une attitude commune à l'égard du gouvernement fédéral belge au début de la crise sanitaire. Plus généralement, l'analyse donne du crédit à la théorie du fer à cheval. Cette dernière avance que les différences entre l'extrême droite et l'extrême gauche sont partiellement neutralisées par le fait qu'elles sont proches⁸⁷. L'opposition entre les deux extrêmes est déconstruite par leur proximité à certains égards, comme le sont les deux extrémités d'un fer à cheval. Le

⁸¹ de Visscher, C., Destatte, P., & Dewez, M. (2015). Les ressorts d'une démocratie wallonne renouvelée, *op. cit.* ; Speer, S., Pattyn, V., De Peuter, B. (2015). *The growing role of evaluation in parliaments : holding governments accountable ?*, *op. cit.*

⁸² Camus, J.-Y. (2021). Les partis d'extrême droite européens et la crise sanitaire du covid-19, *op. cit.* ; De Cleen, B., & Goyvaerts, J. (2020). Belgium. In G. Katsambekis, Y. Biglieri & K.A. Sengul (Eds.), *Populism and the pandemic: a collaborative report*, *op. cit.* ; Meijen, J. (2021). Performing the COVID-19 Crisis in Flemish Populist Radical-Right Discourse, *op. cit.*

⁸³ Meyer, B. (2020). Pandemic Populism: An Analysis of Populist Leaders' Responses to covid-19, *op. cit.* ; Wondreys, J., & Mudde C. (2020). Victims of the Pandemic? European Far-Right Parties and COVID-19, *op. cit.*

⁸⁴ Dézé, A. (2015). *La dédramatisation : une nouvelle stratégie ?* In S. Crépon, A. Dézé, & N. Mayer (Eds.). *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique* (pp. 27-50). Paris : Presses de Sciences Po.

⁸⁵ Henry, C. (1993). Les questions écrites des députés. Analyse des usages d'une procédure parlementaire, *op. cit.* ; Navarro, J. (2010). Le travail parlementaire, un investissement payant ? les élections comme évaluation rétrospective du bilan des députés sortants, *op. cit.*

⁸⁶ Vande Walle, B., Wolfs, W., & Van Hecke, S. (2021). Opposition in Times of COVID-19 – To Support or Not to Support?, *op. cit.*

⁸⁷ Krieg-Planque, A. (2019). Les noms d'organisations politiques imaginaires : analyse d'un générateur automatique de noms de groupuscules. *Mots. Les langages du politique*, 120(2), 15-37.

rapprochement possible tient au fait que les deux partis se trouvent dans l'opposition mais il dépasse ce premier constat descriptif car, d'après les résultats de l'analyse thématique, le rapprochement provient du fait que le VB et le PTB priorisent les mêmes secteurs de politiques publiques (économie, santé et sécurité), ciblent de mêmes groupes (« travailleurs », « employés », « familles »), développent la même stratégie de collecte de chiffres.

De l'étude des questions écrites déposées par les parlementaires issus du PTB et du VB, il ressort un point commun important : les formations partisans politisent toutes les deux la pandémie. En effet, elles entreprennent les trois phases de politisation énoncées par Bobba et Hubé⁸⁸ dans leur analyse de la politisation populiste en période pandémique, à savoir le *naming*, le *blaming* et le *claiming*.

La procédure de *naming* consiste à repérer un problème public. Le fait qu'une situation soit construite comme étant problématique se trouve au cœur de la définition des politiques publiques et constitue un levier de l'action publique que l'opposition contrôle. La crise liée à la covid-19 ne nécessite pas de longs développements quant à son caractère problématique. Les deux partis mobilisent la notion de problème en lien avec le contexte critique et plus largement en lien avec les politiques publiques qu'ils scrutent. Par exemple, l'un d'eux déclare :

« Le problème, c'est que la hausse actuelle du télétravail ne s'inscrit pas dans un cadre qui protège pleinement l'ensemble des travailleurs » (PTB, Bulletin 032, question 0050 sur « les règles en matière de télétravail »).

Le *blaming* se rapporte à l'imputabilité des responsabilités : des causes collectives aux problèmes publics sont pointées. Les partis étudiés jouent leur rôle d'opposition en désignant le gouvernement comme l'acteur qui ne se saisit pas pertinemment des problèmes ou ne leur apporte pas de solutions. Cette stratégie alimente, comme on le verra ci-après, leur délégitimation du pouvoir en place. Ainsi, un des partis dénonce par exemple :

« Comment se fait-il qu'une direction qui viole la législation sociale ne soit pas poursuivie ? Qu'a fait l'inspection du travail ? » (PTB, Bulletin 030, question 0037 sur « les attaques au droit de grève chez AB Inbev »).

Le *claiming* est cette opération qui, officialisant les problèmes, les transforme en demandes formelles auprès du gouvernement. En adressant explicitement la question écrite au ministre dans un langage opérationnel, le député-questionneur revendique en même temps qu'il critique :

« Avez-vous revu le plan d'approvisionnement en matériel sanitaire (gants, masques, savon, gel hydroalcoolique, etc.) de l'établissement de Namur ? » (PTB, Bulletin 042, question 0384 sur « la prison de Namur en quarantaine »).

Dans le cadre de ce processus bien connu en analyse des politiques publiques, les questions écrites visent ainsi à élever la crise sanitaire et ses conséquences au rang de première préoccupation. Sur le fond, les questions présentent évidemment la crise comme une urgence, comme un enjeu dont le gouvernement devrait se saisir avec sérieux. Ensuite, le PTB et le VB établissent des responsabilités relatives aux causes de la crise et, surtout, à sa gestion. Par ce biais, ils se posent en contrôleurs de l'activité gouvernementale. Enfin, ils questionnent la réactivité des gouvernants mais aussi les solutions que ces derniers apportent, proposant eux

⁸⁸ Bobba, G., & Hubé, N. (2021). *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe*, op. cit.

aussi une série de réponses pour contrer la crise sanitaire et se positionnant ainsi en questeurs de l'activité gouvernementale.

Ce faisant, les partis d'extrême droite et d'extrême gauche questionnent tous les deux la légitimité des décideurs publics – qu'il s'agisse de ministres, d'experts, de membres de *task-forces* mises en place, etc. – et des décisions adoptées. En cela, les résultats de la présente recherche corroborent la littérature récente et en étendent la portée⁸⁹. Qu'ils soient ou non des partis d'opposition, la littérature scientifique les reconnaît volontiers comme menaçant l'ordre démocratique⁹⁰, y compris pour la fabrique des politiques publiques⁹¹.

Il est établi que les populismes d'extrême droite et d'extrême gauche minorent ce caractère menaçant dans leurs discours publics, se présentant comme des défenseurs du peuple et de la démocratie. Ce chapitre montre que les partis adoptent la même stratégie dans leur travail parlementaire. À travers les questions écrites aussi, ils se présentent comme garants des principes démocratiques essentiels, en réclamant davantage de transparence dans les processus décisionnels, en questionnant la base légale de certaines décisions ou encore en déplorant la mise à mal de certains droits fondamentaux. Ainsi, à travers ces questions écrites, tant le PTB que le VB se positionnent « en faveur d'une véritable démocratie »⁹². Leur stratégie, visant à gagner en légitimité et à renforcer leur soutien électoral pour, *in fine*, accéder au pouvoir, se déploierait donc dans différentes arènes. Celles-ci sont non seulement publiques (notamment via les réseaux sociaux) mais aussi institutionnelles (le parlement).

Conclusion

La littérature récente a commencé à étudier les partis populistes – tant d'extrême droite que d'extrême gauche – au regard de la pandémie de covid-19 sous différents aspects : leurs discours écrits et oraux, leur action gouvernementale lorsqu'ils sont au pouvoir, l'impact électoral qu'ils subissent ou dont ils jouissent en période de crise. L'ambition de la présente recherche était d'investiguer un aspect demeuré vierge de toute analyse à l'heure de la covid-19, à savoir : que disent des partis populistes tant d'extrême droite que d'extrême gauche à l'égard des politiques publiques lorsqu'ils contrôlent l'activité gouvernementale ?

Nous avons abordé cette question à partir des questions écrites que les partis déposent au parlement. En résumé, les questions écrites revêtent au moins deux fonctions. Premièrement, elles permettent aux parlementaires d'interroger la mise en œuvre des politiques publiques par les ministres. Les normes nationales et les théories de la démocratie qualifient généralement cette fonction de contrôle démocratique. Deuxièmement, les questions écrites permettent aux parlementaires d'attester de leur activité représentative. Jouant le rôle auquel les citoyens

⁸⁹ De Cleen, B., & Goyvaerts, J. (2020). Belgium. In G. Katsambekis, Y. Biglieri & K.A. Sengul (Eds.), *Populism and the pandemic: a collaborative report*, *op. cit.* ; Vande Walle, B., Wolfs, W., & Van Hecke, S. (2021). *Opposition in Times of COVID-19 – To Support or Not to Support?*, *op. cit.*

⁹⁰ Albertazzi, D., & Mueller, S. (2013). *Populism and liberal democracy: populists in Government in Austria, Italy, Poland and Switzerland*, *op. cit.* ; Rummens, S. (2017). *Populism as a threat to liberal democracy*, *op. cit.*

⁹¹ Van Ostaijen, M., & Scholten P. (2014). Policy populism? Political populism and migrant integration policies in Rotterdam and Amsterdam. *Comparative European Politics*, 12(6), 680-699.

⁹² Jamin, J. (2009). *L'imaginaire du complot : discours d'extrême droite en France et aux États-Unis*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 275.

s'attendent, les questionneurs triangulent ainsi l'échange politique entre les ministres, eux-mêmes et les électeurs.

Si la focale portée sur les questions écrites constitue l'originalité de cette recherche, élargir la portée de cette dernière en étudiant d'autres outils de contrôle de l'exécutif – comme les questions orales ou les interventions des partis populistes au sein de commissions d'enquête parlementaire – permettrait de renforcer davantage la compréhension de l'objet d'étude. Par ailleurs, comparer un nombre de cas plus large (au-delà de la Belgique) fournirait une base supplémentaire qui enrichirait plus encore les études sur le populisme, les crises, les politiques publiques et le parlementarisme.

Quatre enseignements majeurs ont été dégagés à travers l'analyse qualitative d'un grand nombre questions écrites posées par le PTB (extrême gauche) et par le VB (extrême droite). *Primo*, à travers les questions écrites, étant donné la nature de celles-ci, et à l'inverse des discours publics que les partis populistes tiennent par exemple sur les réseaux sociaux, ils exercent un jeu d'opposition parlementaire classique, institutionnalisé. *Secundo*, leur stratégie de contrôle de l'exécutif par les questions écrites est largement semblable, les rapprochant à l'instar des extrémités d'un fer à cheval. *Tertio*, tous deux politisent la crise sanitaire moins sur leur axe programmatique que sur les secteurs de politiques publiques sensibles en période de crise. *Quarto*, ils accordent une place importante à la remise en cause de la légitimité des décideurs publics et des décisions qu'ils adoptent mais en minorant leur propre caractère menaçant envers la démocratie.

Les implications de cette recherche sont multiples. Tout d'abord, elle permet de mieux saisir comment se positionnent les partis populistes en période de crise, alors que les notions de populisme et de crise sont classiquement rapprochées dans la littérature scientifique. Ensuite, en comparant des partis populistes d'extrême droite et d'extrême gauche, elle contribue à nourrir le débat relatif aux éléments de convergence entre des partis distincts. La présente recherche appuie ainsi la théorie du fer à cheval selon laquelle les pôles le plus à gauche et le plus à droite de l'échiquier politique ont tendance à rejoindre, au moins sur un certain nombre d'éléments. Enfin, cette étude comporte des implications majeures en termes de démocratie puisqu'elle souligne que des partis dits non démocratiques utilisent les procédures conventionnelles à leur disposition pour, indirectement, se normaliser voire se renforcer via les arènes institutionnelles, *a minima* en démontrant leur savoir-faire des techniques démocratiques.

Références

Albertazzi, D., & Mueller, S. (2013). Populism and liberal democracy: populists in Government in Austria, Italy, Poland and Switzerland. *Government and Opposition*, 48(3), 343-371.

Aslanidis, P. (2016). Is populism an ideology? A refutation and a new perspective. *Political Studies*, 64(1), 88-104.

Baumgartner, F.R., & Jones, B.D. (1993). *Agendas and Instability in American Politics*. Chicago: The University of Chicago Press.

Betz, H-G. (2020). *Coronavirus-19's victims: populism*. CARR, 5 avril 2020, <https://www.radicalrightanalysis.com/2020/04/05/coronavirus-19s-victims-populism/>.

Biard, B. (2021), *L'influence (in)visible. Les partis populistes de droite radicale et la fabrique de politiques publiques en démocratie*, Bruxelles, Peter Lang.

Biard, B., Blaise, P., Faniel, J., Istasse, C., & Sägesser, C. (2019). Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019. *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2433-2434.

Biard, B., Bottin, J., & Debras, F., (2021). Les partis populistes en quête de légitimité : Analyse des discours du Parti du travail de Belgique et du Parti populaire. In L. Damay & V. Jacquet (Eds.), *Les transformations de la légitimité démocratique. Idéaux, revendications et perceptions* (pp. 137-165). Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan, 2021.

Bobba, G., & Hubé, N. (2021). *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe*. Basingstoke: Palgrave MacMillan.

Bol, D., Giani, M., Blais, A., & Loewen, P.J. (2021). The effect of covid-19 lockdowns on political support: some good news for democracy? *European Journal of Political Research*, 60(2), 497-505.

Bouhon, F., Jousten, A., Miny, X., & Slautsky, E. (2020). L'État belge face à la pandémie de covid-19 : esquisse d'un régime d'exception. *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2446.

Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3, 77-101.

Brubaker, R. (2021). Paradoxes of populism during the pandemic. *Thesis Eleven*, 164(1), 73-87.

Bušíková, L., & Baboš, P. (2020). Best in Covid: Populists in the Time of Pandemic, *Politics and Governance*. 8(4), 496-508.

Camus, J.-Y. (2021). Les partis d'extrême droite européens et la crise sanitaire du covid-19, *Populisme. La Revue*. 1(1), 51-61.

De Cleen, B., & Goyvaerts, J. (2020). Belgium. In G. Katsambekis, Y. Biglieri & K.A. Sengul (Eds.), *Populism and the pandemic: a collaborative report*. POPULISMUS Interventions, 7, 15-17.

de Visscher, C., Destatte, P., & Dewez, M. (2015). *Les ressorts d'une démocratie wallonne renouvelée*. Rapport préliminaire, Institut Destrée.

Dézé, A. (2015). La dédramatisation : une nouvelle stratégie ? In S. Crépon, A. Dézé, & N. Mayer (Eds.), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique* (pp. 27-50). Paris : Presses de Sciences Po.

Fallon, C., Thiry, A., & Brunet, S. (2020). Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de covid-19. *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2453-2454.

Foucault, M., & Irondele, B. (2009). Dynamique parlementaire de la politique de défense : une comparaison franco-britannique. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 16(3), 465-483.

- Gallina, M., Baudewyns, P., & Lefevere, J. (2020). Political Sophistication and Populist Party Support. The Case of PTB-PVDA and VB in the 2019 Belgian Elections. *Politics of the Low Countries*, 2(3), 265-288.
- Gugushvili, A., Koltai, A., Stuckler, D., & Mckee, M. (2020). Votes, populism, and pandemics. *International journal of Public Health*, 65, 721-722.
- Guinaudeau, I., & Persico, S. (2018). Tenir promesse. Les conditions de réalisation des programmes électoraux. *Revue française de science politique*, 68(2), 215-237.
- Henry, C. (1993). Les questions écrites des députés. Analyse des usages d'une procédure parlementaire. *Revue française de science politique*, 43(4), 635-654.
- Hooghe, M., & Dassonneville, R. (2018). A spiral of distrust. A panel study on the relation between political distrust and protest voting in Belgium. *Government & Opposition*, 53(1), 104-130.
- Jamin, J. (2009). *L'imaginaire du complot : discours d'extrême droite en France et aux États-Unis*. Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Kennedy, J. (2019). Populist politics and vaccine hesitancy in Western Europe: an analysis of national-level data. *European Journal of Public Health*, 29(3), 512-516.
- Knight, A. (1998). Populism and Neo-Populism in Latin America, especially Mexico. *Journal of Latin American Studies*, 30(2), 223-248.
- Krieg-Planque, A. (2019). Les noms d'organisations politiques imaginaires : analyse d'un générateur automatique de noms de groupuscules. *Mots. Les langages du politique*, 120(2), 15-37.
- Laclau, E. (2005). *On populist reason*. Londres : Verso.
- Lembcke, O.W. (2021). Germany: The AfD's Staggering Between Reason and Resistance. In G. Bobba & N. Hubé (Eds.), *Populism and the Politicization of the COVID-19 Crisis in Europe* (pp. 73-86). Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Louwerse, T., Sieberer, U., Tuttnauer, O., & Andeweg, B. (2021). Opposition in times of crisis: COVID-19 in parliamentary debates. *West European Politics*, 44(5-6), 1025-1051.
- Lowi, T.J. (1972). Four systems of policy, politics, and choice. *Public Administration Review*, 32(4), 298-310.
- Maguire, M., Delahunt B. (2017). Doing a Thematic Analysis: A Practical, Step-by-Step Guide for Learning and Teaching Scholars. *All Ireland Journal Of Higher Education*, 8-9(3), 3351-33514 (sic).
- Meijen, J. (2021). Performing the COVID-19 Crisis in Flemish Populist Radical-Right Discourse. *Politics of the Low Countries*, 2, 158-183.
- Meyer, B. (2020). *Pandemic Populism: An Analysis of Populist Leaders' Responses to covid-19*. Londres: Tony Blair Institute for Global Change.
- Moffitt, B. (2016). *The global rise of populism. Performance, political style, and representation*. Stanford, Stanford University Press.

- Morin, C. (2021). *Le populisme au secours de la démocratie ?* Paris: Gallimard.
- Mudde, C. (2007). *Populist radical right parties in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Navarro, J. (2010). Le travail parlementaire, un investissement payant ? les élections comme évaluation rétrospective du bilan des députés sortants. *Revue internationale de politique comparée*, 17(4), 141-160.
- Nowell, L., et al. (2017). Thematic Analysis: Striving to Meet the Trustworthiness Criteria. *International Journal of Qualitative Methods*, 16, 1-13.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pauwels, T. (2014). *Populism in Western Europe : comparing Belgium, Germany and The Netherlands*. New-York: Routledge.
- Rooduijn, M. (2019). State of the field: how to study populism and adjacent topics? A plea for both more and less focus, *European Journal of Political Research*, 58(1), 362-372.
- Rooduijn, M. (2020). Corona en radicaal-rechts populisme: einde van een tijdperk? *Stuk Rood Vlees*, 26 août 2020, stukroodvlees.nl/corona-en-radicaal-rechts-populisme-einde-van-een-tijdperk.
- Rovira Kaltwasser, C. (2012). The Ambivalence of Populism: Threat and Corrective for Democracy, *Democratization*. 19(2), 184-208.
- Rummens, S. (2017). Populism as a threat to liberal democracy. In C. Rovira Kaltwasser, P. Taggart, P. Ochoa Espejo, & P. Ostiguy (Eds.), *The Oxford Handbook of populism* (pp. 554-570). Oxford: Oxford University Press.
- Schiffino, N., Biard, B. (2016). L'influence des partis populistes sur les politiques publiques : quel bilan en science politique ? in Jamin, J. (Ed.), *L'extrême droite en Europe* (pp. 519-541). Bruxelles : Bruylant.
- Schiffino, N., Jacob, S. (2021). L'analyse des politiques publiques aux XX^E et XXI^E siècles : notions et modèles de base, in Jacob, S., Schiffino, N. (2021). *Politiques publiques. Fondements et prospective pour l'analyse de l'action publique*, Bruxelles : Bruylant, coll. Traités de science politique.
- Schraff, D. (2020). Political trust during the covid-19 pandemic: Rally around the flag or lockdown effects? *European Journal of Political Research*, en ligne, 1-11.
- Seurot, L. (2021). Avant-propos, Dossier « Les questions écrites au gouvernement, *Civitas Europe*. 46(1), 7-10.
- Speer, S., Pattyn, V., De Peuter, B. (2015). The growing role of evaluation in parliaments : holding governments accountable ? *International Review of Administrative Sciences*. 81(1), 37-57.
- Stavrakakis, Y. (2005). Religion and Populism in Contemporary Greece. In F. Panizza (Ed.), *Populism and the Mirror of Democracy* (pp. 224-249). Londres: Verso.

Taggart, P. (2004). Populism and Representative Politics in Contemporary Europe, *Journal of Political Ideologies*, 9(3), 269-288.

Taguieff, P-A. (2007). *L'illusion populiste*. Paris : Flammarion.

Vande Walle, B., Wolfs, W., & Van Hecke, S. (2021). Opposition in Times of COVID-19 – To Support or Not to Support? *Politics of the Low Countries*, 2, 138-157.

Van Dijk, L., Legein, T., Pilet, J.-B., & Marien, S. (2020). Voters of Populist Parties and Support for Reforms of Representative Democracy in Belgium. *Politics of the Low Countries*, 2(3), 289-318.

Van Ostaijen, M., & Scholten P. (2014). Policy populism? Political populism and migrant integration policies in Rotterdam and Amsterdam. *Comparative European Politics*, 12(6), 680-699.

Warin, P. (1999). Les « ressortissants » dans les analyses des politiques publiques. *Revue française de science politique*, 49(1), 103-121.

Williams, M.H. (2006). *The impact of radical right-wing parties in West European democracies*. New-York, Palgrave MacMillan.

Wondreys, J. , & Mudde C. (2020). Victims of the Pandemic? European Far-Right Parties and COVID-19, *Nationalities Papers*, en ligne, 1-18.

Wouters, B., Pittoors, G. (2019). Populist party leaders in Belgium : an analysis of VB and PVDA-PTB. *Polish Political Science Review*, 7(1), 1-23.